

DEPARTEMENT DU BAS RHIN
COMMUNE D'ALLENWILLER

*Convocation le 15/10/2012
Affichage convocation le 15/10/2012
Dépôt/Affichage le jour de réception en Sous Préfecture*

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°10/2012
EN DATE DU 19 OCTOBRE 2012**

Nombre de Conseillers élus :	11	En fonction :	11
Nombre de Conseillers présents :	06	Votants :	08

Le dix neuf octobre deux mil douze à vingt heures, le Conseil Municipal d'Allenwiller s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. MULLER Roger, Maire.

Étaient présents :

- les Adjointes : M. STORCK Gérard et SCHNEIDER Jean Jacques

- Les Conseillers : Mme ANTONI Cathy, MM. OSTERMANN Ernest, ZIMMERMANN Guy.

Absents excusés : Mme BERLEMONT Nathalie, MM. JACOB Olivier, SIMON Etienne, Mme GROSS Laurence qui a donné procuration à M. SCHNEIDER Jean-Jacques, M. LORENTZ Bruno qui a donné procuration à M. MULLER Roger

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Jean-Jacques

Ordre du Jour :

Désignation secrétaire de séance

2012-34. Logement Est - Travaux

2012-34.1. Peinture

2012-34.2. Habillage escalier et ponçage Parquet

2012-35. Raccordement souterrain rue d'Obersteigen

2012-36. Aire de jeux - Grillage

Divers et Communications

M. le Maire ouvre la séance à 20h10.

Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, M. SCHNEIDER Jean-Jacques est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2012-34. Logement Est – Travaux

2012-34.1. Peinture

Vu les devis sollicités et obtenus, le Conseil Municipal décide de confier les travaux de peinture du logement Est à l'entreprise HUY de Romanswiller pour un montant de 6.410,65 Euros HT (7.667,14 Euros TTC). Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2012 (investissement). M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ces travaux.

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention

2012-34.2. Habillage escalier et ponçage Parquet

Vu les devis sollicités et obtenus, le Conseil Municipal décide de confier les travaux d'habillage de l'escalier et de ponçage du parquet du logement Est à l'entreprise BASTIAN d'Allenwiller pour un

montant de 4.386,42 Euros HT (5.246,16 Euros TTC). Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2012 (investissement). M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ces travaux.

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention

2012-35. Raccordement souterrain rue d'Obersteigen

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Electricité de Strasbourg pour la mise en souterrain de cinq maisons rue d'Obersteigen (travaux en coordination avec les travaux sur le réseau actuellement en cours) pour un coût estimé à 16.000 Euros avec une participation communale de 9.600 Euros HT (11.481,60 Euros TTC). Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2012 et M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ces travaux.

2012-36. Aire de jeux – Grillage

Vu les devis sollicités et obtenus, le Conseil Municipal décide de confier les travaux de clôture de l'aire de jeux à l'entreprise TENN-GLASZ de Wisches pour un montant de 8.247,40 Euros HT (9.863,89 Euros TTC). Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2012 (investissement). M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ces travaux.

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention

Divers et communications

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h10. Le présent procès verbal comportant les points 2012-34 à 2012-36 est approuvé et signé par les membres présents.

Le secrétaire de séance